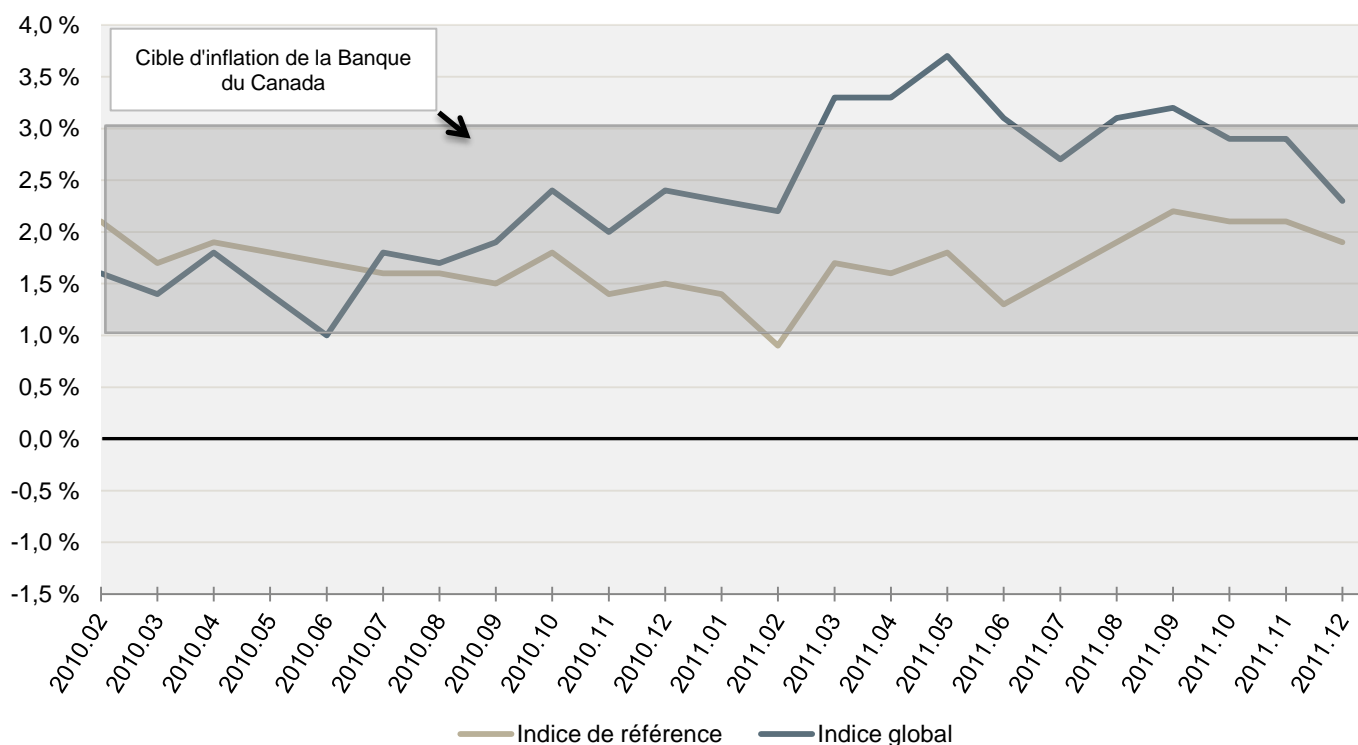


L'inflation ralentit au Canada en décembre

Selon Statistique Canada, les prix à la consommation ont augmenté de 2,3 % au Canada sur la période de 12 mois se terminant en décembre 2011. Il s'agit d'un ralentissement par rapport à novembre 2011, lorsque l'inflation s'était établie à 2,9 %. Cette diminution du taux d'inflation s'explique principalement par une hausse moins rapide des prix de l'essence, qui ont augmenté de 7,6 % en décembre, après avoir progressé de 13,5 % en novembre. Les prix d'achat de véhicules automobiles et des aliments ont également enregistré des progressions moins prononcées en décembre qu'en novembre, contribuant à la baisse du taux d'inflation.

Indice des prix à la consommation au Canada



Source : Statistique Canada

L'indice de référence de la Banque du Canada, qui fait notamment abstraction du prix de certains aliments et de l'essence¹, était en hausse de 1,9 % sur la période d'un an se terminant en décembre. Il se trouve donc toujours à l'intérieur de la cible visée par la Banque du Canada (entre 1 % et 3 %). Cette augmentation s'est faite à un rythme moins élevé que celui du mois précédent (2,1 %).

Pour consulter le communiqué officiel de Statistique Canada, [cliquez ici](#).

¹ L'indice de référence de la Banque du Canada fait abstraction des huit composantes les plus volatiles de l'Indice des prix à la consommation (fruits, légumes, essence, mazout, gaz naturel, intérêts hypothécaires, transport interurbain et produits du tabac) ainsi que de l'effet des variations des impôts indirects sur le reste des composantes.

Précisions sur l'indice des prix à la consommation

L'indice global des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution du coût de la vie au Canada et dans chacune des provinces. Son estimation, qui est réalisée mensuellement par Statistique Canada, se base sur l'évolution du prix d'un panier fixe de biens et de services, dont l'année de référence actuelle est 2009.

En plus de cet indice global, Statistique Canada publie l'indice de référence de la Banque du Canada, qui fait abstraction des huit composantes les plus volatiles en excluant notamment l'évolution de certains prix de l'énergie et de l'alimentation. La Banque du Canada, qui a pour objectif de maintenir l'inflation dans une fourchette de 1 à 3 %, se base sur l'évolution de cet indice pour la conduite de sa politique monétaire.

L'analyse de l'évolution des prix fait appel à un vocabulaire bien précis. On parle d'inflation lorsque les prix à la consommation augmentent et de déflation lorsqu'ils diminuent. En revanche, lorsque les prix augmentent mais à rythme de moins en moins élevé, on parle alors de désinflation.

L'indice des prix à la consommation et le marché de la revente au Québec

L'évolution de l'IPC peut être utilisée à titre de comparaison avec l'évolution du prix des maisons. Cette comparaison ne demeure toutefois pertinente que sur le long terme.

Aussi, en influençant directement les décisions de politique monétaire et donc les taux d'intérêt à court terme, l'évolution des prix à la consommation peut avoir une incidence indirecte sur l'activité du marché de la revente. Comme nous l'avons vu un peu plus haut, la banque centrale du Canada suit de près l'évolution de l'indice de référence, qui influence ses décisions en matière de politique monétaire. Toutes choses étant égales par ailleurs, la banque centrale aura tendance à accroître son taux directeur lorsqu'elle prévoit une évolution tendancielle de l'indice de référence des prix à la consommation supérieure à 3 % et à le réduire lorsqu'elle prévoit une évolution tendancielle de l'indice de référence des prix à la consommation inférieure à 1 %.